

GRUPE GRIMPE ET GLISSE – ACTIVITE ESCALADE

Je soussigné _____ reconnais avoir lu et m'engage à respecter les règles d'utilisation suivantes pour la carte de groupe SA Escalade (« Murmur ») achetée auprès de Groupe Grimpe et Glisse (« GGG ») :

- i) Conformément au règlement intérieur de GGG dont j'ai accepté les termes :
 - a. J'ai vérifié auprès d'un médecin compétent mon aptitude à pratiquer l'escalade ; un certificat médical pourra m'être demandé par tout membre du bureau de GGG ou G.O. en charge de cette pratique sportive ;
 - b. Je pratique l'escalade sous ma propre responsabilité.
 - c. J'ai souscrit à une assurance offrant une garantie « responsabilité civile » et une garantie « individuelle accident » valable pour cette activité.
- ii) Je dispose des compétences requises pour pratiquer ce sport, notamment en termes de sécurité et d'assurance ; mon niveau actuel est : ____ (en second) et ____ (en tête).

Dans le cas contraire (cocher ici :), je m'engage à grimper sous la responsabilité d'une personne compétente en termes de sécurité et d'assurance.

J'ai bien noté que GGG recommande de recourir pour les initiations à des moniteurs qualifiés (BE d'escalade).

- iii) GGG décline toute responsabilité quant à l'état des matériels et équipements mis à disposition par Murmur (SA Escalade).
- iv) La carte de groupe GGG n'est cessible qu'auprès d'un adhérent de GGG ayant signé le présent engagement et avec l'accord du membre du bureau ou du G.O. en charge de cette activité. Les entrées ne sont utilisables qu'au profit d'un adhérent signataire du présent engagement.
- v) Une fois vidée de ses entrées, la carte GGG peut-être rechargée à distance moyennant le règlement des nouvelles entrées auprès de GGG ; l'adhérent bénéficie alors d'une ristourne globale de 5 euros sur ce nouvel achat d'entrées au tarif en vigueur.

Dans le cas où l'adhérent ne souhaite pas renouveler l'achat d'entrées, la carte groupe doit être restituée à GGG par courrier ou en mains propres au membre du bureau ou du G.O. en charge de cette activité.

(mention manuscrite « lu et approuvé », et signature)

A, le